



Compte rendu de la réunion Comite 23-06-17

Présents : Christian BARTHELEMY, Rolande BARTHELEMY, Alain GUILLEMIN, Claudie LARCHER, Jean Claude LIEBON, Patrick LOMBARD, Dominique MAITROT, André PAUTRAS et Hervé VAZART.

Excusés : Benoit MAUJEAN, Grégoire LEPRETRE et Christophe DO.

La séance est ouverte à 18 h 15.

1 – Approbation des comptes rendus des CD

Qui ont eu lieu les 28 avril, le 19 mai et avec le Président de la Ligue Grand Est Tennis de Table (LGETT) le 12 juin 2017.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

2 - Point financier.

Comptes financiers arrêtés au 12 juin 2017.

Dépenses : 45 382,70 € - Recettes : 53 126,08 €.

La subvention CNDS année 2017 ne sera perçue que sur l'exercice 2017-2018, en fin d'année 2017.

Un reliquat est à récupérer auprès des clubs.

Nouveau Budget prévisionnel (avec l'aide au haut niveau).

Hervé nous présente un nouveau budget prévisionnel (BP) contenant l'aide au haut niveau qui avait été oublié.

Il a diminué les frais de déplacement de Christophe DO en tenant compte de la réalité de cette saison.

Ce qui a permis d'équilibrer ce BP.

=> Il a été accepté à l'unanimité.

Décision d'attribution de l'aide au haut niveau (répartition entre les demandes).

Trois dossiers complets et recevables ont été reçus au CATT. Hervé a fait un tableau avec les paramètres qui avaient été décidés à la réunion du CD du 01 juillet 2016.

- Tos Noës : Reliquat 2015-2016 et cette saison 2016-2017 : 1067 €

- AST St Parres 2016-2017 : 184,60 €

- ASA (Arcis-Mailly) 2016-2017 : 372 €.

Il manque les dossiers des quatre joueurs qui sont allés aux finales nationales par classement à Agen.

=> A l'unanimité, il est décidé :

- de payer ces sommes.

A compter de la saison prochaine 2017-2018,

a) les dossiers doivent être déposés au CATT complets (avec les justificatifs) au maximum un mois après la compétition.

b) Les compétitions concernées sont toutes celles qui dépassent le cadre régional en individuel (le critérium fédéral N2 et N1, le TOP de zone...).

c) Une indemnité de 0,15 € par kilomètre pour le déplacement. Les frais d'autoroute ne sont pas pris en charge.

d) Aucune aide sera versée concernant l'hébergement et les repas.

e) Si l'enveloppe de l'aide au haut niveau dépasse les 1000 € par saison, son calcul se fera au prorata.

f) Elle sera payée aux clubs demandeurs fin de la saison.

Ces mesures précitées pour la saison prochaine sont acceptées par 8 pour et un contre.

Vote des tarifs de la cotisation départementale.

Hervé présente le tableau financier proposé et l'argumente.

Une discussion s'installe.

Le Comité de l'Aube Tennis de Table (CATT) doit instaurer avec beaucoup de regrets une cotisation départementale pour compenser son manque financier et garantir surtout l'emploi qui amènera le développement de ce sport dans l'Aube (voir les détails de cette contrainte dans les comptes rendus des réunions précédentes).

Certains s'inquiètent par rapport aux augmentations des tarifs prévues par la FFTT et la LGETT, et aux baisses des subventions.

Les tarifs de la cotisation départementale ont été votés et acceptés par bulletins secrets : 6 pour, 1 abstention et 2 contre.

3 – Bilan du Président et des commissions.

La commission Technique.

André commente le compte rendu de la réunion de cette commission qui a eu lieu le 12 juin 2017 (voir le compte rendu) :

a) Le calendrier des regroupements élites et des stages.

b) Les regroupements élites. Cyril MAYEUX n'y participera plus. Christophe DO sera le seul référent technique. Le club recevant devra mettre à sa disposition 10 tables et un encadrant.

Les localisations des journées seront décidées suivant les lieux géographiques des sélectionnés. La JGT recevra le groupe au premier tour.

c) Les stages d'entraînements jeunes. A par le stage de fin de Noël qui se fera sur 3 jours à Troyes, les autres seront de 2 jours à Romilly ou à Troyes + 1 jour pour les poussins benjamins à Troyes + 2 jours à Romilly ou à Troyes.

Les tarifs validés à l'unanimité seront 10 € par jour pour le stage des poussins benjamins, 16 € par jour pour tous les autres publics, ½ tarif pour les jeunes demeurant hors agglomération du site du stage, et gratuit pour les jeunes sélectionnés.

Christophe établira une fiche bilan et l'enverra au jeune, au correspondant technique du club et au président du club.

Un questionnaire de satisfaction simple sera peut être introduit.

d) L'équipe Aube pour la compétition inter comités qui se déroule le 1er juillet à St Dié.

Elle est complète sauf la catégorie poussine. Le départ se fera à Troyes et à Romilly sur Seine.

Benoit CHAMPION sera l'arbitre diplômé. Mathieu GIRARD aidera Christophe DO pour coacher nos jeunes élites.

e) La formation des encadrants techniques. Elle a eu lieu le 12 juin 2017. 6 personnes présentes ont été très intéressées par cette action. Elles proposent de se réunir le lundi une fois par trimestre sur des thèmes déjà définis.

=> Le compte rendu de la réunion de la commission technique présenté est accepté à l'unanimité. La commission de développement.

Une réunion de cette commission est prévue lundi. Patrick et Christophe ont rédigé une synthèse de la première saison de fonctionnement, qui a été diffusé à tous (voir le document).

Patrick explique les avancées concernant l'action « club satellite/club parrain », des « planètes ping »...

André, Hervé, Christian, Alain et Christophe ont pris beaucoup de contacts avec des clubs, des structures non FFTT, les écoles... Des projets sont bien avancés et certains pourront démarrer dès la rentrée.

Le sport santé.

Hervé explique que la LGETT a été surprise de l'avancée de l'Aube concernant l'action sport santé et d'autres actions de développement.

La commission sportive.

Le club de Co Bayellois a demandé la possibilité d'intégrer la Pré régionale dans le championnat de France par équipes. A sa demande, son équipe était descendue de R4 en D2 à la première phase 2016-2017, puis remonté en D1 à la deuxième phase 2016-2017 et fini premier à la fin de ce championnat.

=> Au vu des règlements, accord favorable pour que l'équipe du Co Bayellois monte en Pré rég de la première phase 2017-2018.

La commission d'arbitrage et de formation d'arbitre régional et de juge arbitre par équipes (JAI).

La LGETT autorise de décentraliser ces formations dans notre département sous la condition qu'il y ait un minimum de 8 candidats.

Des stagiaires aubois sont reçus à la formation d'arbitre régional mais n'ont pas passé la pratique cette saison.

La LGETT donne son accord afin qu'elle se fasse pendant la saison 2017-2018.

La commission de la presse.

Christian signale qu'il envoie toujours à la presse des articles avec photos, mais hélas les textes sont souvent tronqués et sans photo, quand ils paraissent.

Revoir les règlements sportifs des compétitions départementales.

Dominique nous avait envoyé les nouveaux règlements sportifs aubois avant cette réunion.

Il nous explique les modifications.

La LGETT ne prévoit plus de caution dans les engagements du championnat de France par équipes.

=> Il est décidé que la caution est maintenue au même prix que la saison 2016-2017 concernant la pré rég, la D1, D2 et D3, ainsi que pour le championnat jeunes par équipes.

=> Les autres tarifs de la saison 2016-2017 sont maintenus.

=> Les deux compétitions jeunes se nommeront « championnat jeunes » concernant celle qui regroupe les 4 journées, et « Championnat de l'Aube jeune par équipes ».

=> Le championnat jeunes sera composé que de trois niveaux : poussins-benjamins, minimes et cadets.

Les juniors ne seront intégrés que dans le championnat de l'Aube jeune par équipes.

Les règlements sportifs aubois sont acceptés sous réserve des règlements FFTT qui seront connus pendant les vacances.

4 – Bilan actuel de l'emploi.

Il a été constaté quelques problèmes concernant l'emploi, de la responsabilité des deux parties. Christophe DO manque d'inspiration, d'organisation et de directive. Il doit au Comité des heures de travail.

Le Comité ne lui a pas donné assez de missions concrètes. Les démarches de contact auprès des structures dans le cadre du développement ping ne comblent pas son planning.

Le CATT doit mieux se réorganiser et mieux piloter l'emploi. Quelques pistes sont en réflexion pour augmenter son activité

- Le temps de travail de Christophe va être revu, et s'il n'a pas récupéré ses heures qu'il doit à la fin de cette saison, le reliquat sera reporté sur la saison 2017-2018.

- Les contacts avec les structures et les établissements devraient être pris par les responsables de clubs ou/et des membres du Comité afin d'ouvrir les portes à Christophe qui pourra mettre en place des actions de développement.

- Son temps essentiel devrait être plus basé sur des activités liées à l'entraînement, les pistes de développement en cours n'ayant pas encore généré concrètement un grand travail.

Une réunion du comité de pilotage sera tenue tous les mois, d'une durée d'une heure pour le suivi du poste. La prochaine se fera pendant les vacances.

5 - Revoir organigramme.

Hervé balaie l'organigramme.

Dans la commission technique, les six membres ne représentent que 3 clubs aubois, ce qui semble insuffisant.

Christian va contacter Mathieu GIRARD pour lui proposer de les rejoindre.

6 - Questions diverses.

Le calendrier départemental.

La manifestation féminine annuelle n'a plus d'intérêt dans sa forme actuel.

Il est suggéré d'organiser un regroupement féminin avec les écoles avec qui nous aurons mis en place des contacts.

Cette manifestation serait dédoublée : une se déroulerait sur Troyes, une sur Romilly sur Seine.

Une réunion sera organisée afin de définir ce qui peut être fait et à quelle date.

Les deux dates du Top de détection : André va réfléchir à son organisation. Pourquoi ne pas les doubler aussi sur Troyes et sur Romilly sur Seine à la même date ?

Alain va réfléchir aux dates du championnat vétérans (individuel) et la coupe vétérans (en équipes)

Hervé à celles des réunions du CD.

La séance est close à 21 h 45.